

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE FÉVRIER 2017 tenue le 6 février 2017 au Centre des loisirs à dix-neuf heures ( 19 h 00 ) et à laquelle sont présents :

Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères)

Patrice Tondreau

Marie Tanguay

Éric Guillemette

Alexandre Guay

Mario Cantin

Josée Audet

Absence motivée : aucune

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Richard Galibois, maire.

Est aussi présent Martin Turgeon, directeur général.

### **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Considérant qu'il y a quorum Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00.

### **2. ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT**

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JANVIER
4. GESTION FINANCIÈRE
  - 4.1 COMPTES À PAYER
  - 4.2 DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DES DÉPENSES, T4
  - 4.3 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE DE JANVIER
5. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS
  - 5.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 306 IMPOSANT LES TAXES POUR L'ANNÉE 2017
  - 5.2 ADHÉSION À LA COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE
  - 5.3 CONTRIBUTION ANNUELLE À LA CORPORATION TOURISTIQUE DE BERTHIER-SUR-MER
  - 5.4 TRAVAUX ÉLECTRIQUES ET D'AUTOMATISATION AUX POSTES DE POMPAGE PRINCIPAL ET CELUI DE LA RUE PRINCIPALE
  - 5.5 SOUMISSION DE LAJOIE FERME HORTICOLE POUR LES JARDINIÈRES
6. URBANISME
  - 6.1 RÉSIDENCE UNIFAMILIALE, 186 BOUL. BLAIS EST, LOT 3 477 311 (D16-227)
  - 6.2 GARAGE DÉTACHÉ, 225 BOUL. BLAIS EST, LOT 3 477 236 (D17-008)
  - 6.3 RÉSIDENCE UNIFAMILIALE, 79 CHEMIN DU FLEUVE, LOT 5 906 484 (D16-202)
  - 6.4 REMPLACEMENT D'UNE CLÔTURE EN COUR LATÉRALE, 33 RUE DE L'ANSE, LOT 3 477 294 (D16-220)
7. AUTORISATIONS
  - 7.1 RENOUELEMENT D'ADHÉSION ET FORMATION ADMQ
  - 7.2 PROCÉDURE DE VENTE POUR TAXES
  - 7.3 BUDGET POUR LA FÊTE D'HIVER 2017
  - 7.4 RENOUELEMENT DE PERMIS, CARRIÈRE SAINT-FRANÇOIS
  - 7.5 TRAVAUX ÉLECTRIQUES POUR LA RÉPARATION DU PUITTS #3
8. AUTRES
  - 8.1 DEMANDE DU 42 BLAIS EST POUR DE L'HÉBERGEMENT EN CAS DE SINISTRE
  - 8.2 RÉOLUTION D'APPUI POUR L'IMPLANTATION D'UN CENTRE DE LA PETITE ENFANCE (CPE)
9. CORRESPONDANCE
  - 9.1 DEMANDE DE CITOYENS POUR ACCÈS AUX USTENSILES DE CUISINE ET DE CUISSON DU CENTRE DES LOISIRS
  - 9.2 LETTRE DE REMERCIEMENT, NOËL DU PARTAGE 2016
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. LEVÉE DE LA RÉUNION

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JANVIER**

2017-005

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay

APPUYÉ PAR : Éric Guillemette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 9 janvier 2017.

ADOPTÉE

#### 4. GESTION FINANCIÈRE

##### 4.1 COMPTES À PAYER

2017-006

IL EST PROPOSÉ PAR : Patrice Tondreau  
 APPUYÉ PAR : Marie Tanguay  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE PAYER les comptes suivants :

Fournisseurs	détails	montant
CFP l'Envolée	foyer extérieur	150,00
Hydro-Québec	station pompage Anse	359,21
	garage municipal	144,87
	puits garage municipal	807,34
	station pompage ch. Fleuve	32,89
	puits Blais Ouest	317,16
	pompes Principale Ouest	266,70
	piscine municipale	729,42
	centre des loisirs	1 599,66
	usine eau potable	2 036,82
	station pompage Peupliers	830,89
	Fée des glaces	29,76
	immeuble municipal	207,83
	poste incendie	122,09
	éclairage public	43,16
	parc Jean Lesage	29,76
		7 557,56
Telus	téléphone poste incendie	99,85
	téléphone	790,11
		889,96
MRC de Montmagny	formulaires et enveloppes taxes	325,00
SCA Rivière-du-Sud	quincaillerie	828,07
Novicom	batterie radio incendie	170,25
Receveur général du Canada	DAS janvier 2017	1 312,52
Revenu Québec	DAS janvier 2017	3 490,89
CARRA	janvier 2016	483,84
Xerox	location photocopieur	2 897,37
	fournitures de bureau	1 249,98
		4 147,35
Marché du Roi	lunch service incendie	292,59
Postes Canada	2 000 timbres	1 954,58
	envoi journal janvier	128,99
		2 083,57
CIM	soutien informatique	3 920,65
	part sociale	200,00
		4 120,65
Clément Dufour	ménage	364,00
ADMQ	renouvellement annuel	984,96
Aréo Feu	vérification équipements	141,90
Réseau Biblio	tarification annuelle	7 377,95
Commerçants Chaudière	matériel premier répondant	67,84
Praxair Canada inc.	location cylindre	119,79
Propage GRG	garage municipal	772,16
	poste incendie	493,74
		1 265,90
Pagenet	pagettes service incendie	138,48
Poêles à Bois Blais	Fête d'hiver	95,43
Ville de Montmagny	formation service incendie	142,55
Multi-Services Mty L'Islet	réparation serrure loisirs	218,91
Informatique IDC	matériel informatique serv. incendie	1 321,52
Transport Adapté Vieux Quai	janvier	171,07
	contribution annuelle	2 500,00
		2 671,07
L'Arrêt Stop	essence camion voirie	163,40
EMRN	matériels premier répondant	73,20
Radio Montmagny inc.	vœux Noël	182,81
Chambre de commerce Montmagny	adhésion 2017	173,72
Fondation Hôtel-Dieu de Lévis	2 <sup>e</sup> versement	1 113,00
Marc-André Paré	consultant RH	479,06
Sylvie Lemire	1 <sup>er</sup> vers. photos	250,00
Benoit Baillargeon inc.	réparation poste pompage	5 800,27
Entreprises F.M. Roy inc.	3 <sup>e</sup> vers. déneigement	27 767,27
	3 <sup>e</sup> vers. route St-François	3 006,91
	diesel service incendie	242,46
		31 016,64
Service incendie	janvier 2017	4 178,49
Carte Visa	permis boisson annuel	435,00
	bac à sel	109,21
	fournitures de bureau	439,99
		984,20

#### **Certificats de disponibilité de crédits**

Je soussigné, Martin Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Berthier-sur-Mer, certifie que la municipalité de Berthier-sur-Mer dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 85 177,34 \$  
Martin Turgeon

#### **4.2 DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DES DÉPENSES, T4**

Le conseil prend acte du dépôt par le directeur général et selon l'article 176.4 du Code municipal de l'état comparatif des revenus et dépenses au 31 décembre 2016.

2017-007

IL EST PROPOSÉ PAR : Josée Audet  
APPUYÉ PAR : Mario Cantin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ACCEPTER l'état comparatif tel que présenté.

ADOPTÉE

#### **4.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE DE JANVIER**

Le conseil prend acte du dépôt par le directeur général du rapport de conciliation bancaire au 2 février 2017.

2017-012

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay  
APPUYÉ PAR : Alexandre Guay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ACCEPTER le rapport de conciliation bancaire tel que présenté.

ADOPTÉE

### **5. RÈGLEMENT – SOUMISSIONS – CONTRATS**

#### **5.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 306 IMPOSANT LES TAXES POUR L'ANNÉE 2017**

Le règlement précise les différents tarifs et taxes qui seront imposés aux citoyens pour l'année 2017, afin de couvrir les dépenses et engagements de la Municipalité.

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du règlement a dûment été donné à la séance ordinaire du 5 décembre 2016 par la conseillère Marie Tanguay;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Berthier-sur-Mer a adopté à la séance extraordinaire sur le budget tenue le 13 décembre 2016, un budget représentant des revenus et des dépenses de 2 387 291 \$;

CONSIDÉRANT QUE tous les conseillers déclarent avoir lu le règlement et renoncent ainsi à sa lecture;

2017-013

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette  
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE DÉCRÉTER l'adoption du règlement n° 306 imposant les taxes pour l'année 2017.

ADOPTÉE

#### **5.2 ADHÉSION À LA COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE**

Achat de parts sociales suite à la création de la Coopérative d'informatique municipale (CIM). Cet organisme issu de la collaboration entre la Fédération québécoise des municipalités et la Corporation Informatique Bellechasse (CIB) fournira à la Municipalité, les logiciels de gestion comptable et de géomatique.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité et les autres municipalités de la MRC utilisent déjà les logiciels de CIB et que la nouvelle entité permettra de réaliser des économies;

2017-014

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin  
APPUYÉ PAR : Josée Audet  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE SOUSCRIRE à vingt (20) parts sociales de la CIM pour les somme de deux cents dollars (200 \$);

D'AUTORISER le maire Richard Galibois à signer, à titre de Sociétaire, le contrat de membre de la nouvelle coopérative.

ADOPTÉE

### **5.3 CONTRIBUTION ANNUELLE À LA CORPORATION TOURISTIQUE DE BERTHIER-SUR-MER**

Contribution de 15 000 \$ de la Municipalité pour appuyer la Corporation touristique de Berthier-sur-Mer dans l'organisation de grands événements pour 2017

CONSIDÉRANT QUE la Fête d'hiver, les célébrations de la St-Jean Baptiste et la Fête des Arts et Traditions contribuent au rayonnement de la Municipalité;

2017-015 IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette  
APPUYÉ PAR : Josée Audet  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
DE VERSER la somme de 15 000 \$ à titre de contribution municipale à la Corporation touristique de Berthier-sur-Mer.

ADOPTÉE

### **5.4 TRAVAUX ÉLECTRIQUES ET D'AUTOMATISATION AUX POSTES DE POMPAGE PRINCIPAL ET CELUI DE LA RUE PRINCIPALE**

Travaux correctifs au niveau électrique et de l'automatisation pour les deux stations de pompes. Ces travaux de nature corrective et préventive font suite à l'évènement de refoulement d'égouts qui a eu lieu en novembre 2016.

2017-016 IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay  
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
D'AUTORISER le paiement de 5 800,27 \$ à l'entreprise Baillargeon, électricité et automatisation pour les travaux déjà réalisés.

ADOPTÉE

### **5.5 SOUMISSION DE LAJOIE FERME HORTICOLE POUR LES JARDINIÈRES**

Proposition de Lajoie ferme horticole pour la préparation des 49 jardinières à installer au sommet des poteaux de signalisation des rues.

2017-017 IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Guay  
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
D'AUTORISER le projet au montant de 1 230,96 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

## **6. URBANISME**

### **6.1 RÉSIDENCE UNIFAMILIALE, 186 BOUL. BLAIS EST, LOT 3 477 311 (D16-227)**

Construction d'une résidence unifamiliale de plain-pied de 54' x 51' avec un garage annexé nécessitant la démolition d'une résidence abandonnée.

Le projet est soumis au PIIA.

CONSIDÉRANT QUE le style architectural et la qualité du bâtiment permet de préserver les principales caractéristiques d'implantation du secteur;

CONSIDÉRANT QUE le CCU a étudié la demande le 31 janvier dernier et recommande à la Municipalité d'autoriser le projet tel que présenté;

2017-008 IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette  
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
D'AUTORISER la délivrance des permis de démolition et de construction.

ADOPTÉE

### **6.2 GARAGE DÉTACHÉ, 225 BOUL. BLAIS EST, LOT 3 477 236 (D17-008)**

Agrandissement latérale de 4,7 m x 5,5 m d'un garage détaché existant. Les matériaux de recouvrement sont de même style et qualité que l'existant.

Le projet est soumis au PIIA.

CONSIDÉRANT QUE le CCU a étudié la demande le 31 janvier dernier et recommande à la Municipalité d'autoriser le projet;

2017-009 IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay  
APPUYÉ PAR : Josée Audet  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
D'AUTORISER la délivrance du permis de construction.  
ADOPTÉE

**6.3 RÉSIDENCE UNIFAMILIALE, 79 CHEMIN DU FLEUVE, LOT 5 906 484 (D16-202)**

Construction d'une résidence unifamiliale de 44' x 30' de forme irrégulière de plain-pied sur le chemin du Fleuve.

Le projet est soumis au PIIA.

CONSIDÉRANT QUE le style architectural et la qualité du bâtiment permet de préserver les principales caractéristiques d'implantation du secteur;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a étudié la demande le 2 février dernier et recommande d'autoriser le projet avec les conditions suivantes :

1. L'alignement de la façade du bâtiment doit être parallèle au chemin du Fleuve.
2. Le parement de la façade latérale faisant face à la rue Pascal-Mercier doit être de la même qualité du celui de la façade avant.

2017-010 IL EST PROPOSÉ PAR : Patrice Tondreau  
APPUYÉ PAR : Alexandre Guay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
D'AUTORISER la délivrance du permis de construction.  
ADOPTÉE

**6.4 REMPLACEMENT D'UNE CLÔTURE EN COUR LATÉRALE, 33 RUE DE L'ANSE, LOT 3 477 294 (D16-220)**

Construction d'une clôture non-mitoyenne décorative en acier galvanisée en cour latérale.

CONSIDÉRANT QUE le CCU a étudié la demande le 28 novembre dernier et recommande à la Municipalité d'autoriser le projet tel que présenté;

2017-011 IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tangay  
APPUYÉ PAR : Mario Cantin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
D'AUTORISER la délivrance du certificat d'autorisation.  
ADOPTÉE

**7. AUTORISATIONS**

**7.1 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION ET FORMATION ADMQ**

Demande de la direction générale pour renouveler les adhésions à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) et poursuivre les programmes de formation de Mme Isabelle Mercier et de M. Martin Turgeon. Les coûts pour 2017 seront d'environ 3 000 \$.

2017-018 IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay  
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
D'ACCEPTER la demande de renouvellement et de formation de l'ADMQ.  
ADOPTÉE

**7.2 PROCÉDURE DE VENTE POUR TAXES**

CONSIDÉRANT que le secrétaire-trésorier et directeur général a dressé un état indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées en tout ou en partie conformément aux dispositions de 1022 et suivants du code municipal;

2017-019 IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin  
APPUYÉ PAR : Josée Audet  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
DE PRENDRE ACTE du dépôt de la liste des taxes impayées;

D'ORDONNER la vente pour taxes des immeubles sur lesquels des taxes impayées n'ont pas été payées en tout ou en partie sur les immeubles suivants :

Matricule : 8899 10 6270, lot : 3 477 266, adresse : 120 boulevard Blais Est

DE DEMANDER au secrétaire-trésorier et directeur général de transmettre la présente résolution à la MRC de Montmagny afin que celle-ci procède, jeudi le 8 juin 2017, à la vente par enchères publiques des immeubles mentionnés ci-haut;

DE MANDATER le secrétaire-trésorier et directeur général de la Municipalité à enchérir et acquérir ces immeubles au montant des taxes, en capital, intérêt et frais, plus montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales (1038 C.M.).

ADOPTÉE

### **7.3 BUDGET POUR LA FÊTE D'HIVER 2017**

Contribution d'environ 1 000 \$ pour l'achat de boisson, de matériel et pour l'organisation d'une activité de sculpture sur neige dans le cadre de la Fête d'hiver 2017.

L'évènement aura lieu du 17 au 19 février prochain et toutes la population est cordialement invitée.

2017-020

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette  
APPUYÉ PAR : Mario Cantin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
D'AUTORISER les dépenses et une avance de fonds de 1 000 \$ pour la fête d'hiver 2017.  
ADOPTÉE

### **7.4 RENOUVELLEMENT DE PERMIS, CARRIÈRE SAINT-FRANÇOIS**

Demande de l'entreprise Carrières Rive-Sud inc. pour le renouvellement d'un permis d'exploitation d'une carrière sur des lots situés au sud de l'autoroute 20 et principalement localisés sur le territoire de la municipalité de St-François-de-la-Rivière du Sud.

CONSIDÉRANT QUE la décision 355131 de la Commission de Protection du Territoire Agricole (CPTAQ) rendue en 2008 autorise l'exploitation de la carrière jusqu'au 6 septembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE la totalité du projet et de ses activités se déroulent sur le territoire de la municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud;

CONSIDÉRANT QUE les lots 5 548 984-P et 3 475 258-P qui débordent sur le territoire de la Municipalité ne sont pas visés par l'exploitant à court et long terme;

2017-021

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin  
APPUYÉ PAR : Éric Guillemette  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
D'APPUYER la demande de renouvellement de Carrières Rive-Sud inc. auprès de la CPTAQ pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture.  
ADOPTÉE

### **7.5 TRAVAUX ÉLECTRIQUES POUR LA RÉPARATION DU PUIT #3**

Travaux électriques nécessaires suite à un court-circuit rendant le puit opérationnel.

2017-022

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay  
APPUYÉ PAR : Éric Guillemette  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
D'AUTORISER le directeur-général à faire procéder au déneigement du chemin d'accès et à mandater un entrepreneur électricien. Les travaux sont estimés à environ 2 500 \$.  
ADOPTÉE

## **8. AUTRES**

### **8.1 DEMANDE DU 42 BLAIS EST POUR DE L'HÉBERGEMENT EN CAS DE SINISTRE**

En cas de sinistre, une résidence d'hébergement doit avoir l'autorisation de se rendre dans un lieu sécuritaire pour y loger ses résidents. Le lieu le plus accessible et près de la résidence est le Centre des loisirs de la Municipalité.

2017-023

PROPOSÉ PAR : Patrice Tondreau

APPUYÉ PAR : Marie Tanguay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE :  
D'AUTORISER l'hébergement des résidents du 42 boul. Blais Est au Centre des loisirs en cas de sinistre.

ADOPTÉE

**8.2 RÉSOLUTION D'APPUI POUR L'IMPLANTATION D'UN CENTRE DE LA PETITE ENFANCE (CPE)**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Berthier-sur-Mer a vu sa population croître ces dernières années, en particulier par l'arrivée de nouvelles familles;

CONSIDÉRANT les résultats d'un sondage mené en novembre dernier auprès de la population;

CONSIDÉRANT la propension de la Municipalité à s'accroître encore, vu le développement de nouveaux quartiers résidentiels;

CONSIDÉRANT QUE la pleine capacité des garderies en milieu familial de la Municipalité est atteinte;

CONSIDÉRANT QU'il s'avère primordial de se doter d'un Centre de la petite enfance (CPE) sur le territoire de Berthier-sur-Mer;

2017-024

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay  
APPUYÉ PAR : Alexandre Guay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
D'APPUYER les initiatives visant la mise en place d'un CPE et tout faire en sa capacité pour favoriser le recrutement de personnes intéressées à implanter un CPE à Berthier-sur-Mer.

**9. CORRESPONDANCE**

**9.1 DEMANDE D'UN CITOYEN POUR ACCÈS AUX USTENSILES DE CUISINE ET CUISSON DU CENTRE DES LOISIRS**

Le Centre des Loisirs est régulièrement loué pour des fêtes privées et permet l'accès à la cuisine. Une demande est formulée au Conseil pour donner l'accès aux locataires aux différents ustensiles.

Le Conseil précise que ces ustensiles sont réservés aux activités organisées par la Municipalité et qu'il ne les rendra pas disponibles aux locataires.

**9.2 LETTRE DE REMERCIEMENT, NOËL DU PARTAGE 2016**

Le comité organisateur pour la cueillette de denrées et la préparation de paniers de Noël tient à remercier la Municipalité pour sa contribution à leur campagne 2016.

**10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Invitation de Mme Francine Jean de la Corporation touristique de Berthier-sur-Mer à la fête d'hiver qui se déroulera du 17 au 19 février 2017.
- Différentes questions de citoyens au sujet de l'application des taxes et tarifs pour l'année 2017. Le directeur général fera les vérifications et répondra à chacun des citoyens. Aussi, une lettre explicative sera jointe au compte de taxe.

**11. LEVÉE DE LA RÉUNION**

2017-025

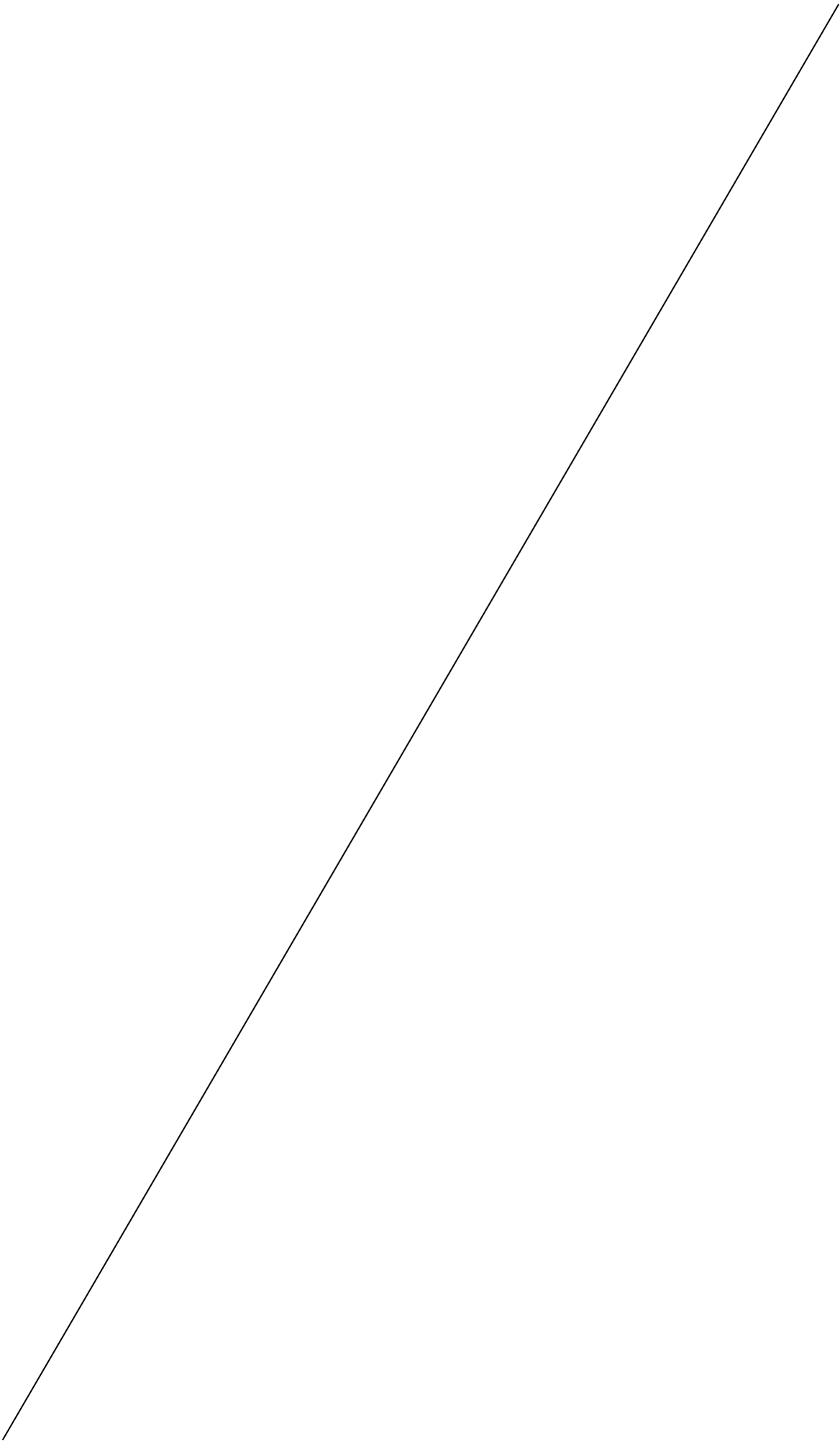
IL EST PROPOSÉ PAR : Josée Audet  
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
DE TERMINER la réunion à 19 h 44

ADOPTÉE

Maire :

Directeur général et secrétaire-trésorier :

Page laissée intentionnellement vide



Page laissée intentionnellement vide